



La Minoterie, espaces d'art contemporain

Artiste associé permanent Chahab

Artothèque . Expositions . Créations . Conférences . Résidences d'artistes . Stages . Edition

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Conseil d'administration de l'association NAYART Artiste associé CHAHAB a le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre association se tiendra

Le jeudi 10 juin 2021 à la Minoterie de Nay à 18h00

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport Financier de l'exercice 2020
- Perspectives 2021/2022
- Questions diverses
- Élection ou renouvellement des membres du conseil d'administration
- Désignation par le conseil d'administration du nouveau représentant légal de l'association Nayart et de son suppléant

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 11 des statuts de notre association, les décisions de l'Assemblée sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée, nous vous rappelons que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 11 de nos statuts. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation ont le droit de vote à l'Assemblée Générale Ordinaire, en vertu de l'article 11 du règlement intérieur. Chaque membre ne peut recevoir que cinq procurations.

En vous remerciant d'avance de votre participation.

A NAY, le 27 mai 2021,

Le Conseil d'Administration de NAYART

A nous retourner par courrier à l'adresse suivante 22 chemin de la Minoterie 64800 NAY ou par mail à info@nayart.com

Je soussigné(e) M. Mme

Assistera N'assistera pas à l'Assemblée Générale du jeudi 10 juin 2021

En cas d'impossibilité d'assister à la réunion

Je souhaite voter par procuration et serai représenté(e) par

M. Mme.....

Domicilié(e) à

Date et signature